

L'employabilité

Pour les jeunes, quelle intégration professionnelle ?

Compte Rendu des échanges et synthèse

Cette rencontre a été organisée par un groupe de travail animé par la Plate-forme 21 s'étant réuni au cours de l'année 2011-2012 et composé de quatre membres de l'association : Michel Blache de la Société des Eaux de Volvic, Christophe Bonaldi de l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion, de Stéphanie Rousset de l'ARACT et de Nathalie Garcia de Double Hélice.

La rencontre a eu lieu le 24 mai 2012, de 8h45 à 12h30, à la CCI de Clermont-Ferrand. Elle a réuni 46 personnes. La matinée a été animée par Nathalie Garcia de Double Hélice, adhérente à la Plate-forme 21 et Myrtille Ferré de la Plate-forme 21.

Cette rencontre avait pour objectifs de :

- partager des expériences, pour mutualiser et transférer
- développer des synergies entre les acteurs de l'employabilité
- éclaircir le paysage d'acteurs de l'employabilité

Rappel du programme :

8 h 45 : Accueil des participants puis mot d'accueil

1^{re} partie : Qu'est-ce que l'employabilité ? Au regard du développement durable ?

2^{ème} partie : Témoignages et échanges

3^{ème} partie : Synthèse collective, évaluation et perspectives

I –QU'EST-CE QUE L'EMPLOYABILITÉ ? AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Intervention de Nathalie Garcia, cabinet Double Hélice

Parce qu'il faut développer en permanence la nécessaire adéquation entre les compétences de la personne et le marché de l'emploi, c'est l'ensemble des acteurs socio-économiques qui se trouve concerné par cette thématique majeure de l'employabilité. Il s'agit de doter chacun des capacités lui permettant de maintenir ou retrouver un emploi. Plus large que l'insertion qu'elle englobe, l'employabilité constitue un enjeu sociétal fort dans une période de mutations brutales du marché de l'emploi, et se révèle une cible à viser si l'on veut atteindre un développement réellement durable.

Cf diaporama de Nathalie Garcia sur le site de la Plate-forme 21 :

<http://www.plate-forme21.fr/restitutions-d-animations/comptes-rendus-accessibles-a-tous/article/1ere-rencontre-sur-l-employabilite>

II –TÉMOIGNAGES ET ÉCHANGES : 1^{re} partie

Interventions de :

- Jean-Damien Colombeau, Ville de Clermont-Ferrand : le programme ensemble pour la réussite des jeunes
- Isabelle Vallée, Mission locale d'Issoire : le Club chercheurs emploi
- Jean-Marc Dumont, Conseil Régional d'Auvergne : les Ateliers multi-sectoriels
- Pascal Eynard, AgroParis Tech Engref : le dispositif de préparation à la recherche d'emploi
- Mélanie Rance, Association Tremplin Jeunes Espoirs : le dispositif Tremplin Jeunes Espoirs

Cf fiches témoignages relatant de chacune des expériences présentées, sur le site de la Plate-forme 21 : <http://www.plate-forme21.fr/restitutions-d-animations/comptes-rendus-accessibles-a-tous/article/1ere-rencontre-sur-l-employabilite>

Echanges

Michel BLACHE, Société des Eaux de Volvic : Suite à l'intervention de M.DUMONT du CRA sur la mobilité, je souligne qu'il existe un réel problème de mobilité des jeunes, notamment en milieu rural, mais aussi en milieu urbain. Les horaires de notre activité ne sont pas compatibles : il n'existe pas de transport en commun à 4 heures du matin.

Jean-Marc DUMONT, Conseil Régional d'Auvergne : La mobilité constitue trop souvent une excuse. Le Conseil Régional peut intervenir pour trouver et financer des solutions, mais une fois que l'emploi est trouvé. On doit travailler dans ce sens ; c'est la position de la Région d'inciter à travailler à toutes les solutions : logement à proximité, organisation d'un transport collectif par les entreprises...

Michel BLACHE : La mobilité et le permis de conduire constituent tout de même pour la Société des Eaux de Volvic une condition préalable à l'embauche.

Jean-Marc DUMONT : Mais il est également possible de se déplacer en mobylette.

Michel BLACHE : Notre entreprise prête des vélos et des mobylettes, mais ces moyens de transport ont des limites quant aux distances potentiellement parcourables et au cours de l'hiver.

Jean-Marc DUMONT : Des solutions de foyer de jeunes travailleurs « éclatés » peuvent également exister.

Véronique de GUITTARD, GEIQ EPI : Les deux approches sont surement pertinentes : il est à la fois nécessaire de travailler les solutions de mobilité avec le jeune, mais ceci nécessite du temps, et l'entreprise qui recrute n'a souvent pas le temps, ce qui explique qu'elle s'arrête sur ce critère.

Jean-Marc DUMONT : Il est aussi possible de favoriser la solution logement. Mais derrière cette question du lieu de vie, c'est bien le projet de vie de la personne qui est en jeu, d'où un accompagnement nécessaire. Le projet professionnel et le projet de vie doivent être en adéquation.

Question de la salle : Il serait bon de travailler en cohérence et en transversalité avec le service transport du Conseil Régional, pour faire du TER un vrai outil de mobilité.

Jean-Marc DUMONT : Il n'existe pas un maillage assez dense du TER pour répondre à tous les problèmes de mobilité, notamment en milieu rural. En revanche, le Conseil Régional met en place des aides à la mobilité, tels que des tarifs préférentiels. Le financement ne doit pas constituer un frein.

Claire ROUCHY, INFA : Il existe des freins à l'insertion dans l'industrie, et la mobilité en est un. Pour les employeurs en contrat d'apprentissage, le critère de la mobilité reste essentiel.

Hubert VITRY, Aubert et Duval : Le TER, notamment ses nouveaux horaires, n'est pas en phase avec les horaires de l'entreprise qui n'ont pas changé depuis 30 ans. Il n'y a pas eu de concertation entre le service du TER et l'entreprise.

La mobilité, c'est essentiellement une question d'état d'esprit, il existe des solutions, mais il faut que la personne accepte de changer de lieu de vie. Notre entreprise propose des logements, le jeune peut venir loger la semaine aux Ancizes. Il existe peu de distraction, si ce n'est le sport. La zone n'est donc pas très attractive, même avec une perspective d'emploi.

Notre entreprise rencontre également des difficultés face au comportement des jeunes (non-respect des horaires, drogue, boissons...). Aubert et Duval a réalisé un essai avec l'Ecole de la 2^{ème} Chance, sans beaucoup de succès. L'intégration professionnelle est conditionnée par l'intégration sociale.

II – TÉMOIGNAGES ET ÉCHANGES : 2^{ème} partie

Interventions de :

-Michèle Clavaud, Maison Familiale Rurale Vernines : les formations initiales en d'alternance

-Jean-Baptiste Amblard, Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé : les contrats d'apprentissage pour les jeunes handicapés

-Jean-Claude Verhaeghe, CTL Packaging et Ulrich Thomir , Allizé Plasturgie: les contrats d'apprentissage

-Véronique De Guittard, GEIQ EPI : les contrats d'apprentissage et mutualisation de l'emploi

-Xavier Guilhem, ADEF + : les contrats de travail d'insertion temporaire

Cf fiches témoignages relatant de chacune des expériences présentées, sur le site de la Plate-forme 21 :

<http://www.plate-forme21.fr/restitutions-d-animations/comptes-rendus-accessibles-a-tous/article/1ere-rencontre-sur-l-employabilite>

Compléments d'intervention

Michèle Clavaud, MFR de Vernines : A partir de leur immersion en entreprise, les acquisitions du savoir faire et du savoir être sont aussi importantes l'une que l'autre. Lors des stages, ce n'est pas le travail en lui même qui pose des problèmes généralement, mais plutôt les aspects comportementaux (respect des horaires...). En milieu rural, la mobilité est un problème mais qui peut être résolu par un accompagnement.

Xavier Guilhem, ADEF + : L'accompagnement que nous menons essaie de rechercher l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (logement, transport...). Pour la mobilité, un dispositif sur le bassin de Riom Combronde a été mis en place, à l'initiative d'ADEF + : une association a été créée pour permettre aux jeunes de louer une mobylette, un scooter, un vélo, ou une voiture sans permis, par internet pour une somme modique. Ce projet reste peu connu pour l'instant, mais il est question de le rattacher au projet de « plateforme de la mobilité départementale ».

Régis Deoliveira et Jean-Claude Verhaeghe, CTL Packaging : La mobilité peut être un problème, les jeunes n'ont pas tous le permis mais il y a des moyens sur Vichy. L'entreprise encourage aussi le covoiturage entre les employés et les jeunes en apprentissage. Elle demande aussi aux jeunes d'avoir une chambre sur Vichy s'ils viennent de loin.

Le savoir-être est effectivement un problème car les jeunes sont souvent en rupture avec le milieu scolaire ; les maîtres d'apprentissage passent les premiers mois à faire de l'éducation plus que de la formation. Un travail de sensibilisation auprès des autres salariés est également mené pour faire accepter que les exigences ne sont pas les mêmes pour les jeunes.

CTL s'implique également pour faire connaître l'activité de la plasturgie : elle intervient pour présenter ses métiers mais on a souvent l'impression de « rattraper » des erreurs d'orientation en amont.

Echanges

Nathalie Dini, GDF Suez : Afin de mieux faire connaître et de valoriser le monde de l'entreprise, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) propose une formation « Comprendre l'entreprise pour mieux s'y impliquer » qui vise à faire prendre conscience de l'importance de comprendre les codes des entreprises. Il est important aussi de comprendre les besoins des entreprises, qui ne trouvent pas toujours les compétences dont elles ont besoin.

Compléments (*Pilar Cortes, Directrice du développement de la Fondation dans les territoires*) : FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) est un acteur de l'inclusion sociale, en lien avec les politiques publiques et le monde économique. Elle prône un modèle durable qui lie de manière interdépendante la stratégie des entreprises, la politique de l'emploi et les actions sociales. Organisée en réseau de clubs locaux et de struc-

tures de médiation sociale, FACE apporte à ses partenaires des outils concrets afin de les accompagner dans une démarche pragmatique de développement socialement responsable. Elle mène des programmes pour l'égalité de traitement et la promotion de la diversité, pour l'accès à l'emploi et à la formation, pour la prévention de l'exclusion... En savoir + : <http://www.fondationface.org> ou contacter Pilar Cortes, Directrice du développement de la Fondation dans les territoires : 04 72 10 06 90.

Jean-Marc Dumont, Conseil Régional d'Auvergne : Nous avons entendu beaucoup de témoignages révélateurs de la diversité des dispositifs, dans lesquels on a du mal à se retrouver. Pour un jeune, une des difficultés est de trouver le bon dispositif. Cela montre la nécessité pour les acteurs de travailler en réseau. Le manque de temps est également un frein à l'accompagnement ; le dispositif régional permet d'avoir les jeunes à plein temps, ce qui permet de lever ce frein.

Le problème de l'orientation est effectivement important, on fait souvent du « rattrapage ».

Régis Deoliveira, CTL Packaging : Aujourd'hui, il y a des classes qui ferment alors qu'elles ouvrent sur des emplois et d'autres qui s'ouvrent qui ne correspondent pas au marché du travail. En amont, il y a beaucoup de moyens déployés, mais ces moyens ne sont pas toujours orientés vers les besoins des entreprises.

Hubert VITRY, Aubert et Duval : Il faudrait se pencher sur notre attractivité pour les jeunes car les classes ferment par manque d'élèves. Pourquoi l'industrie a-t-elle une mauvaise image ? Comment peut-on valoriser notre image ?

Jean-Claude Verhaeghe, CTL Packaging : Notre entreprise fait des visites de classe un fois par mois, pour présenter nos métiers.

Véronique de GUITTARD, GEIQ EPI : Le problème de l'orientation est plus vaste que celui de l'insertion. Quel est le positionnement de l'éducation nationale ? De plus en plus de jeunes n'ont aucune idée de ce que va être le métier vers lequel ils s'orientent. Sauf lorsqu'ils ont un milieu familial ou qu'ils sont accompagnés par une structure qui les y ouvrent, comme les MFR.

Michèle Clavaud, MFR de Vernines : L'orientation se fait au hasard et sur la base de la notation, et non pas sur des capacités ou des compétences.

Hubert VITRY, Aubert et Duval : Parfois les jeunes ne connaissent même pas le métier de leur parent, il est nécessaire de travailler très en amont pour faire connaître les métiers.

Isabelle Vallée, Mission locale d'Issoire : On fait tous le constat que les jeunes n'ont pas de culture entreprises. Mais le problème est plus global car le monde éducatif en est éloigné. Les parents peuvent aussi faire un blocage vis à vis de l'entreprise, ou même les médias; l'essentiel est de pouvoir redonner envie aux jeunes de travailler en entreprise.

Nathalie Cloux, AMPA : Il existe des initiatives de la part des entreprises. Par exemple, la Banque de France ouvre ses portes aux missions locales lors de ses recrutements, afin que les conseillers connaissent mieux les processus de recrutement et les préoccupations des entreprises, afin qu'ils puissent ensuite mieux conseiller les jeunes.

Jean-Baptiste Amblard, Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé : Dans le monde du handicap, l'orientation n'existe quasiment pas. Une initiative a été mise en place avec la Région qui permet au jeune de faire des stages pendant une année pour découvrir le monde du travail, les conditions réelles du travail qu'ils souhaitent exercer.

Virginie Vier, UFCV : La mise en place d'une semaine de l'orientation permet de casser les stéréotypes, mais il n'est pas toujours facile d'accéder aux entreprises. Les rencontres comme aujourd'hui permettent de prendre des contacts donc il est important que l'on soit tous présents à ces réunions.

III - SYNTHESE

Des interventions et des échanges, se dégagent les éléments de synthèse suivants :

-La rencontre entre les acteurs de l'employabilité est essentielle. Elle permet de mieux connaître le paysage d'acteurs et de nouer des partenariats pour faire avancer l'employabilité des jeunes. Le lien entre les différents acteurs et le lien entre les différents dispositifs de l'insertion et les entreprises doivent être renforcés ; plus ce lien est fort, plus le dispositif est efficient.

-Les comportements inadaptés des jeunes représentent une difficulté pour leur insertion professionnelle. L'intégration sociale conditionne l'intégration professionnelle et renvoie aux problématiques éducatives mais aussi du logement, de la santé et de la mobilité.

-Ainsi, la place de l'accompagnement individualisé au-delà de la seule question de l'emploi, sous différentes formes (parrainage, tutorat, accompagnement spécifique...), est indispensable pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes. L'accompagnement social (logement, mobilité, santé) et éducatif sont nécessaires pour assurer une insertion durable.

-L'enjeu de la qualification et de l'acquisition du diplôme est récurrent et représente une spécificité française. Elle renvoie à la notion de sanction/validation pour l'obtention du diplôme. De nombreux pays privilégient davantage l'acquisition de compétences.

-La gestion prospective de l'emploi à l'échelle d'un territoire et/ou d'une structure (GPEC, livre blanc de l'Etat) s'avère indispensable. Comment prévoit-on les besoins en recrutement au niveau d'un territoire ? Comment adapte-t-on en conséquence les offres de formation ?

-L'image de l'entreprise doit être valorisée auprès des acteurs de l'orientation, de l'enseignement et de la formation. Il est important de rendre l'entreprise, notamment le secteur de l'industrie, plus attrayant auprès des jeunes et de leurs parents.

-La question de l'orientation en amont de la formation est récurrente et responsable des parcours nécessitant un « rattrapage » par les acteurs de l'insertion. L'orientation par l'échec est trop généralisée, alors que l'orientation devrait se faire en fonction des aptitudes et des qualités de chacun.

III – POUR ALLER PLUS LOIN

Document d'étude de la DARES sur l'emploi des jeunes, novembre 2011 :

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DE166_emploi_des_jeunes_21112011.pdf

Dossier de l'INSEE, écrit par Romain Aeberhardt, Laure Crusson, Patrick Pommier de la DARES, 2011 :

Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner,

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC11m_D2_PEjeun.pdf

Tableau récapitulatif des statistiques : Les jeunes dans les dispositifs de l'emploi, dec 2011, d'après les données de la DARES :

<http://www.plate-forme21.fr/restitutions-d-animations/comptes-rendus-accessibles-a-tous/article/1ere-rencontre-sur-l-employabilite>